



Éducation postsecondaire, Formation et Travail

DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES
POUR ADULTES
(Diplôme en français)

Unité de Certification

2013-03-14

CONTENU

1	BUT	1
2	ADMISSIBILITÉ	1
3.1	COURS REQUIS	1
4.1	POUR OBTENIR LE DESPA	3
4.2	RECONNAISSANCE DES ACQUIS SCOLAIRES	3
4.3	COURS AU CHOIX	3
4.4	RECONNAISSANCE DES ACQUIS EXTRASCOLAIRES	4
5	DROIT D'APPEL	5
6	SERVICES ET FRAIS	5
	ANNEXE A	7
	RÉGIME PÉDAGOGIQUE	7
	TABLEAU DES ÉQUIVALENCES	11
	ANNEXE B	15
	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	15

Documents disponibles sur le site « gnb.ca » [Diplôme secondaire]:

- X Diplôme d'études secondaires pour adultes (Diplôme en français) : Guide
- X Diplôme d'études secondaires pour adultes : Formulaire de demande
- X Examens provinciaux : Formulaire de demande

DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES POUR ADULTES

Le Diplôme d'études secondaires pour adultes (DESPA) est reconnu au même titre que le Diplôme d'études secondaires du ministère de l'Éducation.

En plus de procurer la satisfaction personnelle d'avoir complété avec succès une éducation secondaire, le DESPA démontre aux employeurs que le candidat croit à la formation continue, offre des possibilités d'emploi ou de promotion à des postes qui exigent un diplôme d'études secondaires et donne accès à la formation postsecondaire.

Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail peut aider un individu à recevoir la reconnaissance pour le niveau d'éducation atteint.

Il s'agit de présenter la liste de ses réussites académiques à l'administrateur du DESPA et, si tous les cours nécessaires ont été complétés avec succès, le candidat peut recevoir un DESPA.

Administrateurs du DESPA :

(English version)

Adult High School Diploma
Certification Unit
Department of Post-Secondary Education,
Training and Labour
470 York Street
P.O. 6000
Fredericton NB, E3B 5H1
Telephone: (506) 453-8226
Fax: (506) 444-4078

(Version française)

Diplôme d'études secondaires pour adultes
Unité de Certification
Éducation postsecondaire, Formation et Travail
725, rue du Collège
Bathurst, NB E2A 4B9

Téléphone : (506) 547-2146
Télécopieur : (506) 549-5382

Ou le campus du Collège communautaire le plus près (voir Annexe B)

Note : Pour alléger le texte, le masculin neutre est utilisé.

1 BUT

Le but de ce service de certification est d'aider toute personne qui désire recevoir la reconnaissance officielle pour de la formation ou des cours complétés.

2 ADMISSIBILITÉ

Un candidat peut obtenir un *Diplôme d'études secondaires pour adultes* (DESPA) s'il satisfait aux conditions suivantes :

1. être âgé d'au moins dix-neuf (19) ans (une exception peut être accordée pour ceux de moins de 19 ans qui ont quitté l'école depuis au moins un (1) an **ou** ont reçu l'approbation du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick ou d'une personne désignée);
2. démontrer avec preuves à l'appui que les cours exigés ont été réussis;
3. ne pas détenir de diplôme d'études secondaires. Un candidat qui détient un Diplôme d'études secondaires adapté peut obtenir un DESPA après avoir complété avec succès les cours réguliers ou modifiés requis.

3.1 COURS REQUIS

Pour obtenir le DESPA, il faut avoir réussi sept (7) cours obligatoires et trois (3) cours au choix.
Note : Les codes entre parenthèses sont ceux du ministère de l'Éducation du Nouveau Brunswick.

FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE (2 cours)

Français de 11^e année (10331 **ou** 10332)
et Français de 12^e année (10411 **ou** 10412)

MATHÉMATIQUES (1 cours)

Mathématique de 11-A* (depuis septembre 2005 : 30311 **ou** 30312)
*Si le cours de Math a été suivi avant septembre 2005, il faut :
11-A (30311) **et** 11-B (30321) **ou** 11-A M (30312) **et** 11-B M (30322)

SCIENCES HUMAINES (1 cours)

Histoire du Canada (42311 **ou** 42312)

SCIENCES (1 cours)

Sciences de la nature de 10^e année (50211 **ou** 50212)
ou Physique I (51311**ou** 51312)

INFORMATIQUE (1 cours)

SAAL 1349

ANGLAIS LANGUE SECONDE (1 cours)

Anglais de 10^e année (21211 **ou** 22211)
ou Certificat de compétence linguistique à l'oral, niveau De Base +. Le formulaire de demande d'évaluation linguistique est disponible sur le site gnb.ca. Taper « examen synthèse » dans la barre de recherche.

Pour un certificat de compétence linguistique de niveau plus élevé que De Base +, le Ministère reconnaît le crédit d'anglais langue seconde requis et un cours au choix.

3 COURS AU CHOIX

1 cours de Sciences pures :

- Physique I (51311 **ou** 51312) **ou** Physique II (51411) **ou** Physique III (51421)
- ou** Chimie I (52311 **ou** 52312) **ou** Chimie II (52411)
- ou** Biologie humaine (53411 **ou** 53421) **ou** Biologie humaine 12 M (53412)
- ou** Sciences de l'environnement (54411)
- ou** Sciences de la nature de 11^e M (50312)
- ou** Astronomie (55411)

ET 2 cours au choix de 10^e, 11^e **et / ou** 12^e année, voir Annexe A *Régime pédagogique*

3.2 EXAMENS PROVINCIAUX

Les candidats au DESPA doivent passer un examen provincial à la fin des cours suivants:

Français de 11^e année (10331 **ou** 10332) – en préparation
Mathématiques de 11^e année (30311 **ou** 30312)

Un candidat qui :

- 1 a déjà obtenu *un* ou des crédits des cours susmentionnés est exempt de l'examen provincial de ces cours;
- 2 a déjà un *diplôme* d'études secondaires et qui désire augmenter la note de l'un ou des cours susmentionnés doit passer l'examen provincial;
- 3 a déjà obtenu un crédit d'un cours modifié et qui veut obtenir un crédit d'un cours régulier, doit passer l'examen provincial du cours régulier même s'il a déjà passé l'examen provincial du cours modifié;
- 4 a suivi le *cours* régulier et qui choisit de passer l'examen du cours modifié recevra le crédit du cours modifié.

Lorsqu'un étudiant passe un examen provincial, sa note finale est calculée comme suit :

- a. L'étudiant doit obtenir une note minimale de 50 p. cent à l'examen afin d'être admissible à une note finale combinée (note de scolarité plus note d'examen). La note finale combinée doit être 60 p. cent ou plus.
- b. Si l'étudiant est admissible à une note finale combinée, la note de scolarité représente 60 p. cent de sa note finale et la note de l'examen représente 40 p. cent. Les deux notes combinées doivent donner un résultat minimal de 60 p. cent.

Lorsqu'un étudiant admissible passe un examen provincial, la note obtenue sera sa note finale.

Un étudiant qui échoue un examen provincial ou qui désire améliorer sa note peut garder sa note de scolarité originale s'il reprend l'examen dans les trois mois suivant la première tentative. Si l'étudiant

doit faire plus d'une reprise, il doit attendre six (6) mois avant chaque tentative et la meilleure note obtenue sera sa note finale. Il peut également choisir de suivre le cours de nouveau, ce qui lui permettra d'utiliser la nouvelle note de scolarité.

4.1 POUR OBTENIR LE DESPA

Il faut faire parvenir les documents suivants à l'administrateur du DESPA du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (adresse en première page) :

1. le formulaire *Demande de DESPA*;
2. les relevés de notes ou autres documents confirmant que les cours requis ont été complétés avec succès;

Tous les documents doivent être envoyés ensemble lorsque le candidat croit avoir satisfait à toutes les exigences

On prévoit au moins quatre (4) semaines pour compléter le processus.

Après évaluation du dossier :

1. si le candidat ne satisfait pas aux exigences, il recevra les informations pertinentes à l'obtention du diplôme;
2. s'il satisfait aux exigences, le Ministère lui décernera un diplôme.

4.2 RECONNAISSANCE DES ACQUIS SCOLAIRES

En soumettant une attestation des acquis scolaires, le candidat peut se faire reconnaître des cours déjà complétés et dont le contenu est équivalent aux cours exigés pour le DESPA du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Le Ministère reconnaît les cours offerts dans les *écoles secondaires* et les institutions *postsecondaires* reconnues, secteurs francophone et anglophone.

4.3 COURS AU CHOIX

Un cours au choix d'une durée minimale de 90 h peut être crédité. Une combinaison de deux (2) cours au choix équivalents à 90 h dans un même domaine peuvent être crédités.

Le Ministère peut reconnaître également :

- 1 un certificat d'un campus du CCNB (minimum 270 heures) comme l'équivalent de deux (2) cours au choix;
- 2 une attestation de formation (minimum de 90 heures) d'un campus du CCNB ou NBCC comme l'équivalent d'un (1) cours au choix;

- 3 le « Military occupational qualification – QL 3 » comme l'équivalent de trois (3) cours au choix. L'officier d'éducation de la base doit fournir une attestation affirmant que le candidat a atteint le "Military occupational qualification - QL 3". Pour de plus amples informations, on peut communiquer avec « Personnel Selection Officer, P.O. Box 17000 Stn. Forces, Oromocto, NB, E2V 4J5»

Un candidat qui a reçu de la formation ou a acquis des connaissances ailleurs que dans un établissement reconnu peut choisir de passer un *examen de synthèse*. Dans ce cas, seule une *note* égale ou supérieure à la note de passage apparaîtra à son relevé de notes.

Pour les cours suivis dans un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (voir 4.4 RECONNAISSANCE DES ACQUIS EXTRASCOLAIRES), un relevé de notes doit accompagner la demande tandis que pour les cours suivis dans une autre institution, un relevé de notes et un sommaire de cours doivent accompagner la demande.

Notes :

- 1 On pourrait demander à un candidat de nous faire parvenir un relevé de notes officiel.
- 2 La note de passage de l'institution où le cours a été suivi est le seuil de réussite accepté.
- 3 Une attestation de participation de moins de 90 heures ne peut être créditée.
- 4 Un détenteur d'un GED est admissible au DESPA. Par contre, il ne peut recevoir aucune équivalence pour les tests du GED.
- 5 Seulement les cours sanctionnés suivis dans une institution privée sont reconnus.
- 6 Les cours pratiques des écoles publiques ne sont pas crédités.
- 7 Pour faire évaluer des cours suivis *hors province* ou dans une autre institution, le candidat peut communiquer avec le CCNB le plus près ou avec l'administrateur du DESPA à (adresse en première page).

4.4 RECONNAISSANCE DES ACQUIS EXTRASCOLAIRES

Des équivalences peuvent être accordées comme cours au choix pour :

- 1 de la formation dans une institution non reconnue ou
- 2 de l'expérience dans un domaine connexe. Il faut avoir travaillé pendant une période d'au moins six (6) mois consécutifs pour que le dossier soit évalué.

Nombre maximal de cours

Un maximum de deux (2) cours par matière peuvent être reconnus. Ces cours doivent toujours être jumelés à un domaine.

Le Ministère reconnaît les cours suivants:

Initiation au travail 1	ITRA 311
Initiation au travail 2	ITRA 312
Développement professionnel 1	HUMA 311
Développement professionnel 2	HUMA 312

Méthode d'évaluation

La méthode d'évaluation la plus courante est le dossier professionnel. La mention CR est indiquée au relevé de notes pour chaque cours reconnu.

Exemple	Initiation au travail 1 Domaine (santé)	ITRA 311	CR
---------	--	----------	----

Dans certaines circonstances, l'examen de synthèse peut être utilisé.

5 DROIT D'APPEL

Les requérants insatisfaits des résultats de leur demande d'acceptation d'acquis crédités ont le droit de faire appel. Ils devront envoyer les documents suivants à l'administrateur du DESPA du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick, dans les trois (3) mois suivant la dernière évaluation :

1. une lettre de demande de réévaluation du dossier;
2. un mandat-poste ou chèque certifié de 10 \$ libellé à l'ordre du ministre des Finances.

Le dossier sera réévalué par un comité d'appel et on enverra un relevé de notes révisé si le nombre de cours acceptables est augmenté. Si le candidat a tous les cours requis, on lui remettra un DESPA.

Les frais sont remboursables si l'évaluation initiale est modifiée.

6 SERVICES ET FRAIS

Diplôme d'études secondaires pour adultes (DESPA) – Sans frais

Examens provinciaux – Sans frais.

Pour bénéficier des services suivants, une demande par écrit accompagnée d'un mandat-poste ou un chèque certifié libellé à l'ordre du ministre des Finances doivent être envoyés à l'administrateur du DESPA (adresse à la page 1).

- 1 une copie de diplôme : 10 \$;
- 2 un relevé de notes : 5 \$.
- 3 un examen de reprise : 10 \$
- 4 une reprise d'un examen de synthèse : 10 \$
- 5 Évaluation linguistique orale – 60 \$. réécoute – 30 \$.

Le formulaire de demande d'examen de synthèse est disponible sur le site gnb.ca. Taper « examen synthèse » dans la barre de recherche.

Ces frais sont non remboursables.

Ne pas envoyer d'argent comptant ou de chèque personnel.

ANNEXE A

RÉGIME PÉDAGOGIQUE

La liste des cours exigés pour recevoir le DESPA est dressée par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (CCPE) et les contenus de cours sont déterminés par les mêmes normes établies pour l'achèvement des études secondaires dans le système public (MENB).

COURS REQUIS	CODES	
7 COURS OBLIGATOIRES (depuis juillet 2007)	Ministère de l'Éducation	CCNB
FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE de 11^e année*	10331 ou 10332	depuis janvier 2011 LANG 1224 ou LANG 1225
FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE de 12^e année	10411 ou 10412	LANG 1226 ou LANG 1227
* Examen provincial à la fin de Français LM de 11^e - en préparation		
MATHÉMATIQUES de 11-A*	30311 ou 30312	depuis juillet 2007 MATH 1189 ou MATH 1190
	* Avant sept. 2005 30311 et 30321 ou 30312 et 30322	* Avant juillet 2007 MATH 1075 et MATH 1074 ou MATH 1076 et MATH 1081
*Examen provincial à la fin de MATH de 11^e-A		
HISTOIRE DU CANADA	42311 ou 42312	HIST 1008 ou HIST 1009
SCIENCES DE LA NATURE de 10^e année	50211 ou 50212	SCIE 1009 ou SCIE 1010
ou Physique I	51211 ou 51212	PHYS 1046 ou PHYS 1047
INFORMATIQUE ou INFORMATIQUE ET SOCIÉTÉ 11 ^e R	81311 63311A	SAAL 1349
ANGLAIS LANGUE SECONDE 10^e année	21211 ou 22211	LANG 1265 ou LANG 1266
3 COURS AU CHOIX		
1 cours de SCIENCES PURES		
Sciences 11 ^e M	50312	
Physique I	51311 ou 51312	PHYS 1105 (1046) ou PHYS 1106 (1047)
ou Physique II	51411	PHYS 1107 (1045)
ou Physique III	51421	
ou Chimie I	52311 ou 52312	CHEM 1051 ou CHEM 1052
ou Chimie II	52411	CHEM 1000
ou Biologie humaine ou Biologie humaine 12 M	53411 ou 53421 ou 53412	BIOL 1026 (1000)
ou Sciences de l'environnement	54411	
ou Astronomie	55411	

2 COURS DE 10^E, 11^E ET/OU 12^E AU CHOIX PARMIS LES SUIVANTS :

(Ou tout autre cours de niveau 10^e, 11^e et/ou 12^e années)

Mathématiques

MATH de 12^e année (30411, 30412, 30421)

Mathématiques 11-2 R (30321)

Statistique 12 R (31411)

Langues

Anglais langue seconde (21311, 22311, 21411, 22411)

Français (10421)

Espagnol 12-1 R (23411)

Espagnol 12-2 R (23421)

Introduction à l'étude des médias 12 R (11411)

Technologie

Technologie (60211)

Éléments d'électricité (61311)

Éléments d'électricité (07311A)

Initiation à la construction de bâtiments (07311C)

Éléments d'électronique (62311)

Éléments d'électronique (07311B) (non actif)

Introduction à la charpenterie (63311)

Initiation à la charpenterie (07411A)

Éléments de menuiserie (64311)

Introduction à la finition intérieure résidentielle (07411G)

La mécanique des moteurs (65311)

Initiation à la mécanique motorisée (07411B)

Initiation à la soudure des métaux (07411E)

Initiation au domaine professionnel et technique (07411H)

Introduction à l'entretien et au débosselage de carrosserie (07411F)

Introduction à l'horticulture et aménagement paysager (02411C)

Introduction à la cuisine professionnelle (06411)

Introduction à la foresterie (02411D)

Introduction à la programmation informatique (02411E)

Introduction à la technologie de l'environnement (02411A)

Introduction à la transformation du bois ouvré (07311D)

Introduction à la vente et au service à la clientèle (06411A)

Introduction au domaine judiciaire (06411B)

Introduction en éducation à l'enfance (04411A)

Introduction aux soins de santé (03411)

Soutien informatique et réseautique (02411B)

Les systèmes mécaniques complexes (66311)

Systèmes mécaniques complexes (07411C) (non actif)

Initiation au dessin industriel (67311)

Dessin industriel (02311)

Technologie du design (02411)

Initiation à l'atelier des métaux (68311)

Initiation à l'usinage des métaux (07411D)

Sciences humaines

Défis géographiques du monde actuel (41311)
Géographie 12 R (41411)
Histoire du monde 10 (42211 ou 42212)
Le monde contemporain (42411)
Histoire de l'Acadie 12 R (42411)
Institutions politiques, économiques et juridiques (43311)
Institutions politiques, économiques et juridiques 12 R (43411)
Initiation à la vie économique (44311)
Économie 12 R (44411)

Santé, sciences familiales et éducation physique

Éducation physique (71211, 71411)
Leadership 12 R (71421)
Leadership en éducation physique et loisirs(72311)
Introduction aux sciences de l'activité physique 12 R (72411)
Développement humain (74311)
Formation personnelle et sociale 10 R (74211)
Développement vie-travail 12 R (74411A)
Mieux-être 12 R (74411B)
Relations familiales (74411)
Éducation aux valeurs (75311)
Alimentation et nutrition (76211)
Introduction à la nutrition 11 R (76311)
Éducation du consommateur (77211)
Textiles et habillement (78211)
Textiles et habillement (09311) non actif

Commerce et informatique

Traitement de l'information (81211)
Saisie sur clavier (dactylo) (82211)
Entrepreneuriat (83311)
Entrepreneuriat 12 R (83411)
Comptabilité (84311)
Comptabilité 12 R (84411)
Droit (86311)
Droit 12 R (45411)
Informatique (87211)
Informatique et société 11 R (63311A)
Entreprise à vocation touristique 12 R (85411)
Éducation coopérative 12 R (88411)
Éducation coopérative 12 R (88411B)

Arts et musique

Arts visuels (91211)

Arts visuels (91311)

Arts visuels (91411)

Éducation artistique après septembre 1994

Musique (92211)

Musique (92311)

Musique (92411)

Création musicale 12 R (92421)

Art dramatique (93211)

Initiation à l'art dramatique 12 R (93411)

Arts visuels et médiatiques 12 R (94411)

TABLEAU DES ÉQUIVALENCES

M.E.N.B. (Nouveaux sigles)	M.E.N.B. (Anciens sigles)	M.E.N.B. (Secteur anglophone)	C.C.N.B.. (Secteur francophone)
<u>FRANÇAIS</u>			
10221 + 10311	FR 102 FR I (R) + FR II (R) 1012 + 1022 (1989 - 1990) 1011 + 1021 (1991 - 1993)		LANG 1299 + LANG 1300 LANG 1070+ LANG 1069 C.P.F.P. 10 ^e (FRAN 311 + FRAN 312) (10 ^e année)
10222 + 10312	FR 103 FR I (M) + FR II (M) 1013 + 1023 (1989 - 1990) 1012 + 1022 (1991 - 1993)		LANG 1301 + LANG 1302 LANG 1072 + LANG 1073 (FRAN 321 + FRAN 322) (10 ^e année)
10321	FR 112 FR III (R) 1032 (1989 - 1990) 1031 (1991 - 1993)		LANG 1224 (LANG 1068) C.P.F.P. 11 ^e (FRAN 313) (11 ^e année)
10322	FR 113 FR III (M) 1033 (1989 - 1990) 1032 (1991 - 1993)		LANG 1225 (LANG 1074) (FRAN 323) (11 ^e année)
10411	FR 122 FR IV (R) 1042 (1989 - 1990) 1041 (1991 - 1993)		LANG 1226 (LANG 1067) C.P.F.P. 12 ^e Pré-technologie 12 ^e (FRAN 314) (12 ^e année)
10412	FR 123 FR IV (M) 1043 (1989 - 1990) 1042 (1991 - 1993)		LANG 1227 (LANG 1075) (FRAN 324) (12 ^e année)
10421	FR V 1050 (1989 - 1990) 1051 (1991 - 1993)		---
<u>ANGLAIS</u>			
22211	ANG 106 B ANG I (B) (1989 - 1990) 2011 (1991 - 1993)		LANG 1266 (LANG 1001) (ANGL 311) (10 ^e année B)
21211	ANG 106 A ANG I (A) (1989 - 1990) 2012 (1991 - 1993)		LANG 1265 (LANG 1066) (10 ^e année A)
---	ANG 107 ANG I (P) (1989 - 1990) 2013 (1991 - 1993)		
22311	ANG 116 B ANG II (B) (1989 - 1990) 2021 (1991 - 1993)		LANG 1287
21311	ANG 116 A ANG II (A) (1989 - 1990) 2022 (1991 - 1993)		LANG 1286
22411	ANG 126 B ANG III (B) (1989 - 1990) 2031 (1991 - 1993)		
21411	ANG 126 A ANG III (A) (1989 - 1990) 2032 (1991 - 1993)		

M.E.N.B. (Nouveaux sigles)	M.E.N.B. (Anciens sigles)	M.E.N.B. (Secteur anglophone)	C.C.N.B.. (Secteur francophone)
MATHÉMATIQUES			
30211	MA 102 MA I (R) 3012 (1989 - 1990) 3011 (1991 - 1993)	MATHEMATICS 102	MATH 1077 (MATH 311) (10e année)
30212	MA 103 MA I (M) 3013 (1989 - 1990) 3012 (1991 - 1993)	MATHEMATICS 103	MATH 1078 C.P.F.P. 10 ^e (MATH 321) (10e année)
30311 + 30321	MA 112 MA II (R) + MA III (R) 3022 + 3032 (1989 - 1990) 3021 + 3031 (1991 - 1993)	AVANT 1996, MATH 112 DEPUIS 1996, MATH 112 + 122	MATH 1189 + MATH 1191 MATH 1075 + MATH 1074 Pré-technologie 11 ^e (MATH 312 + MATH 313) (11e année)
30312 + 30322	MA 113 MA II (M) + MA III (M) 3023 + 3033 (1989 - 1990) 3022 + 3032 (1991 - 1993)	AVANT 1996, MATH 113 DEPUIS 1996, MATH 123	MATH 1190 MATH 1076 + MATH 1081 C.P.F.P. 11 ^e (MATH 322 + MATH 323) (11 ^e année)
30411	MA 122 MA IV (R) 3042 (1989 - 1990) 3041 (1991 - 1993)	AVANT 1996, MATH 122 DEPUIS 1996, MATH Adv. 120	MATH 1213 MATH 1073 Pré-technologie 12 ^e (MATH 314) (12 ^e année)
30412 (équivalent à 30321)	MA 123 MA IV (M) 3043 (1989 - 1990) 3042 (équivalent à MA 3031) (1991 - 1993)	AVANT 1996, MATH 123 DEPUIS 1996, ---	MATH 1080 C.P.F.P. 12 ^e (MATH 324) (12e année)
30421	MA V 3050 (1989 - 1990) 3051 (1991 - 1993)	AVANT 1996, MATH 120 DEPUIS 1996, ---	---
SCIENCES ET TECHNOLOGIE			
<i>PHYSIQUE</i> 51211	PH 112 ou PH 102 PH I (R) 5112 (1989 - 1990) 5111 (1991 - 1993)	AVANT 1996, PHYSICS 112 DEPUIS 1996, ---	PHYS 1105 PHYS 1046 C.P.F.P. 10 ^e (PHYS 311) (10e année)
51212	PH 113 ou PH 103 PH I (M) 5113 (1989 - 1990) 5112 (1991 - 1993)	---	PHYS 1106 PHYS 1047 (PHYS 321) (10e année)
51311	PH 122 PH II 5122 (1989 - 1990) 5121 (1991 - 1993)	AVANT 1996, PHYSICS 122	PHYS 1107 PHYS 1045 (PHYS 312) (11e année) Pré-technologie 12 ^e
51211+51311	5111 + 5121	DEPUIS 1996, PHYSICS 112 +122	PHYS 1046 + PHYS 1045 (PHYS 311 + PHYS 312) (10 ^e et 11 ^e années)
51411	5131 (1991 - 1993)	PHYSICS 120	---
SCIENCES ET TECHNOLOGIE (SUITE)			
<i>CHIMIE</i> 52311	CH 112 CH I (R) 5212 (1989 - 1990) 5211 (1991 - 1993)	AVANT 1997, CHEMISTRY 112 DEPUIS 1997, ---	CHEM 1051 C.P.F.P. 10 ^e (CHI M 311) (11e année)

M.E.N.B. (Nouveaux sigles)	M.E.N.B. (Anciens sigles)	M.E.N.B. (Secteur anglophone)	C.C.N.B.. (Secteur francophone)
52312	CH 113 CH I (M) 5213 (1989 - 1990) 5212 (1991 - 1993)	---	CHEM 1052 (CHIM 321) (11 ^e année)
---	---	DEPUIS 1997, CHEMISTRY 112	---
52411	CH 122 CH II (R) 5222 (1989 - 1990) 5221 (1991 - 1993)	CHEMISTRY 122	CHEM 1000 (CHI M 312) (12 ^e année)
BIOLOGIE 53411	BI 122 5320 (1989-1990) 5311 (1991-1993)	AVANT 1997, BIOLOGY 120 DEPUIS 1997, BIOLOGY 112 + 122	BIOL 1026 (BIOL 1000) (BIOL 311) (12 ^e année)
INFORMATIQUE 81911	---	---	INF 3012
<i>SCIENCES HUMAINES</i>			
GÉOGRAPHIE DU CANADA 41211 41212	GO 102 4111 (1991 - 1993)		GÉOG 1012 GÉOG 1010 (GÉOG 311) (GÉOG 321) (10 ^e année)
HISTOIRE DU CANADA 42311 42312	HI 112 4211 (1991 - 1993)		HIST 1008 HIST 1009 (HIST 311) (HIST 321) (11 ^e année)
INSTITUTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET JURIDIQUES 43311	IPEJ 4311 (1991 - 1993)		IPEJ 301 PEJ 3011
ENTREPRENEURIAT 83311			ENT 3011
ÉDUCATION AUX VALEURS 75311			PERS 1004 (EDVA 311)
DÉVELOPPEMENT HUMAIN 74311			PERS 1001 (DEHU 311)
RELATIONS FAMILIALES 74411			RELA 1034 (REFA 311)

Notes au candidat :

Les titres / codes de cours changent périodiquement. Il serait donc bon de soumettre des cours qui ne correspondent pas exactement aux titres de cette liste.

Le CCNB (voir la liste des CCNB à l'Annexe B) pourra :

1. vérifier les équivalences pour des cours suivis qui n'apparaissent pas dans ce livret
2. vous fournir la formation nécessaire pour compléter les cours requis
3. répondre à vos questions concernant le Diplôme d'études secondaires pour adultes, la formation secondaire ou des possibilités de continuer votre formation.

ANNEXE B

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Si vous avez d'autres questions concernant le Diplôme d'études secondaires pour adultes, la formation secondaire ou des possibilités de continuer votre formation, veuillez communiquer avec le campus du Collège communautaire le plus près de chez vous.

CHEF DE DÉPARTEMENT

CCNB – Bathurst

C.P. 266
725, rue du Collège
Bathurst, NB E2A 3Z2
Téléphone : 506-547-2145
Ou 1-800-552-5483
Télécopieur : 506-547-7674

CHEF DE DÉPARTEMENT

CCNB – Dieppe

505, rue du Collège
Dieppe, NB E1A 6X2
Téléphone : 506-856-2200
Ou 1-800-561-7162
Télécopieur : 506- 856-2847

NBCC – Fredericton

Customized Training Centre

284, Smythe Street
Fredericton, NB E3B 3C9
Téléphone : 506-453-3641
Télécopieur : 506-453-7944

NBCC – Moncton

1234 Mountain Road
Moncton, NB E1C 8H9
Téléphone : 506-856-2220
Télécopieur : 506-856-3288

NBCC – St Andrews

P.O. Box 427
99 Augustus Street
St. Andrews NB E5B 2E9
Téléphone : 506-529-5024
Télécopieur : 506-529-5078

NBCC – Woodstock

C.P. Box 1175
100 Broadway Street
Woodstock NB E7M 5C5
Téléphone : 506-325-4400
Télécopieur : 506-328-8426

CHEF DE DÉPARTEMENT

CCNB – Campbellton

C. P. 309
47, avenue Village
Campbellton, NB E3N 3G7
Téléphone : 506-789-2377
Ou 1-800-376-5353
Télécopieur : 506-789-2433

CHEF DE DÉPARTEMENT

CCNB – Edmundston

35, rue du 15-Août
C.P. 70
Edmundston (Nouveau-Brunswick) E3V 3K7
Téléphone : 506-735-2500
Ou 1-888-695-2262
Télécopieur : 506-735-2717

CHEF DE DÉPARTEMENT

CCNB – Miramichi

C.P. 1053
80, avenue de l'Université
Miramichi, NB E1N 3W4
Téléphone : 506-778-6000
Télécopieur : 506-778-6001

CHEF DE DÉPARTEMENT

CCNB – Péninsule acadienne

232-A, avenue de l'Église
Shippagan, NB E8S 1J2
Téléphone : 506-336-3073
Télécopieur : 506-336-3075

NBCC – St John

P.O. Box 2270
950 Grandview Avenue
St. John NB E2L 3V1
Téléphone : 506-658-6601
Télécopieur : 506-643-7351

